

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0 Date de révision: 05/09/2026 Numéro de la FDS: 7942505-00013 Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 37 McCarville Street  
Charlottetown, PE C1E 2A7  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Médicament vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique (Oral(e)) : Catégorie 2 (Système nerveux central)  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Testicule, Cerveau)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) en cas d'ingestion.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule, Cerveau) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

Déclarations sur la sécurité :

### Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.  
Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.  
Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Oxyclozanide	3,3',5,5',6-Pentachloro-2'-hydroxysalicylanilide	2277-92-1*	>= 30 - <= 60	TSC
oxfendazole	Donnée non disponible	53716-50-0*	>= 10 - <= 30	TSC
Amidon, oxydé	Amidon de manioc	65996-62-5*	>= 10 - <= 30	TSC
Stéarate de magnésium	Acide octadécanoïque, sel de magnésium (2:1)	557-04-0*	>= 0.5 - <= 1.5	TSC

\* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau.  
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.  
Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- II** Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Composés chlorés  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxydes métalliques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

- Oxydes de phosphore
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).  
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.  
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.  
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.  
Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les poussières.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.  
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Produits explosifs  
Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Oxyclozanide	2277-92-1	TWA	0.4 mg/m <sup>3</sup> (OEB 2)	Interne
oxfendazole	53716-50-0	TWA	40 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	400 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
Amidon, oxydé	65996-62-5	TWA (Matières particulaires totales)	0.5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (poussière inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (poussière inhalable)	0.5 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		LMPT (Poussière)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

		totale)		
		TWA (poussière inhalable)	0.5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Stéréate de magnésium	557-04-0	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Inhalable)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VEMP (particules de la fraction respirable de l'aérosol)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

### Mesures d'ordre technique

- : Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.  
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).  
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.  
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.  
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	05/09/2026	7942505-00013	Date de la première parution: 03/19/2021

- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.  
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.  
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc à blanc cassé, beige pâle, crème
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
- Inflammabilité (liquides) : Sans objet
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.88 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la formation de poussière.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

### **Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

#### **Oxyclozanide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,519 mg/kg  
Organes cibles: Système nerveux central

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DLLo (mouton): 10 mg/kg  
Voie d'application: Intraveineuse

#### **oxfendazole:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg  
DL50 (Chien): 1,600 mg/kg  
DL50 (mouton): 250 mg/kg

#### **Stéarate de magnésium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Oxyclozanide:**

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **oxfendazole:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Stéarate de magnésium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### oxfendazole:

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### Stéréate de magnésium:

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Voies d'exposition : Dermale  
|| Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Stéréate de magnésium:

|| Type d'essai : Essai de maximisation  
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
|| Espèce : Cobaye  
|| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
|| Résultat : négatif  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Type d'essai: Aberration chromosomique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

		Système de test: Lymphocytes humains Résultat: positif
		Type d'essai: Lymphome de la souris Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test du micronoyau Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Résultat: négatif
		Type d'essai: test de synthèse d'ADN non-programmée Espèce: Rat Type de cellule: Cellules du foie Voie d'application: Oral(e) Résultat: négatif
Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation	:	Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

### oxfendazole:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Mutagenécité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique) Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Résultat: positif

### Stéréate de magnésium:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
		Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
		Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

### Composants:

#### **Oxyclozanide:**

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **oxfendazole:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 1 années  
Symptômes : Aucun effet nocif.  
Organes cibles : Foie

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Symptômes : Aucun effet nocif.  
Organes cibles : Foie

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### Composants:

#### **Oxyclozanide:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 25 - 35 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Perte de poids corporel, Aucune incidence sur le développement embryofœtal et postnatal.  
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 75 - 100 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Perte de poids corporel, Aucune incidence sur le développement embryofœtal et postnatal.  
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 75 - 100 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucune fœtotoxicité., Aucun effet tératogène.

Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

		<p>génération Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 80 - 160 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune fœtotoxicité., Aucun effet tératogène., Aucune incidence sur la fécondité.</p>
Incidences sur le développement fœtal	:	<p>Type d'essai: Croissance Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 200 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune fœtotoxicité., Aucun effet tératogène.</p> <p>Type d'essai: Croissance Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité maternelle générale: LOAEL: 100 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune fœtotoxicité., Aucun effet tératogène.</p> <p>Type d'essai: Croissance Espèce: Lapin Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 32 Poids corporel mg / kg Résultat: Fœtotoxicité., Malformations squelettiques.</p>
Toxicité pour la reproduction - Évaluation	:	<p>Susceptible de nuire au fœtus.</p>
<b>oxfendazole:</b>		
Effets sur la fertilité	:	<p>Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce Espèce: Rat, mâle Voie d'application: Oral(e) Fertilité: NOAEL: 17 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Testicules Résultat: Incidences sur la fécondité.</p> <p>Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Fertilité: NOAEL: 0.9 Poids corporel mg / kg Organes cibles: Foie Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.</p> <p>Type d'essai: Fertilité Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Durée d'un traitement unique: 1 mois Fertilité: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg</p>

## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
 Date de la première parution: 03/19/2021

Incidences sur le développement fœtal	: Organes cibles: Testicules Résultat: Incidences sur la fécondité.  : Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Incidences fœtales.  Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Embryotoxicité.  Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Souris Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 108 Poids corporel mg / kg Résultat: positif, Embryotoxicité., Anomalies fœtales.  Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Lapin Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.625 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux., Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

### Stéréate de magnésium:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

### **STOT - exposition unique**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) en cas d'ingestion.

#### **Composants:**

##### **Oxyclozanide:**

Voies d'exposition : Oral(e)  
Organes cibles : Système nerveux central  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

### **STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Testicule, Cerveau) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

##### **Oxyclozanide:**

Organes cibles : Cerveau, Foie  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

##### **oxfendazole:**

Voies d'exposition : Oral(e)  
Organes cibles : Foie, Testicule  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Oxyclozanide:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 9 mg/kg  
LOAEL : 44.5 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 3 mois  
Organes cibles : Cerveau, Foie, rate, Glande surrénale  
Symptômes : Effets sur le foie

Espèce : Chien  
NOAEL : 5 mg/kg  
LOAEL : 25 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 3 mois  
Organes cibles : Cerveau, Foie  
Symptômes : effets sur le sang, modification des enzymes hépatiques

##### **oxfendazole:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 11 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

|| Durée d'exposition : 2 Sem.  
|| Organes cibles : Sang, Foie, Testicule

|| Espèce : Rat  
|| NOAEL : 3.8 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 3 mois  
|| Organes cibles : Foie, Testicule

|| Espèce : Souris  
|| NOAEL : 750 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 1 mois  
|| Organes cibles : Foie

|| Espèce : Souris  
|| NOAEL : 37.5 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 3 mois  
|| Organes cibles : Foie

|| Espèce : Chien  
|| NOAEL : 6 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 1 mois  
|| Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

|| Espèce : Chien  
|| NOAEL : 11 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 2 Sem.  
|| Organes cibles : Ganglions lymphatiques, thymus

|| Espèce : Chien  
|| NOAEL : 13.5 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Durée d'exposition : 12 mois  
|| Organes cibles : Foie

### Amidon, oxydé:

|| Espèce : Rat  
|| NOAEL : 22,500 mg/kg  
|| Voie d'application : Ingestion  
|| Durée d'exposition : 90 jours

### Stéarate de magnésium:

|| Espèce : Rat  
|| NOAEL : > 100 mg/kg  
|| Voie d'application : Ingestion  
|| Durée d'exposition : 90 jours  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Sans objet

### Évaluation de l'exposition humaine

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Ingestion : Symptômes: Peut causer, Troubles digestifs, Dépression du système nerveux central

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

### Composants:

#### Oxyclozanide:

|| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.69 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

#### oxfendazole:

|| Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 2.7 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 2.5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.059 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
  
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
  
NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
  
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.023 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

### **Stéréate de magnésium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: DIN 38412  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 47 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  
Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  
Aucune toxicité à la limite de solubilité
- NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Composants:**

##### **Oxyclozanide:**

- Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 50 %(156 jr)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

##### **oxfendazole:**

- Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: < 5 %(4 jr)

##### **Stéréate de magnésium:**

- Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

|| | laires

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **Oxyclozanide:**

|| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.99  
pH: 7  
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

##### **oxfendazole:**

|| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.95

##### **Stéarate de magnésium:**

|| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 4

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **Oxyclozanide:**

|| Répartition entre les compar- : log Koc: 4.83  
timents environnementaux      Méthode: Directives du test 106 de l'OECD

##### **oxfendazole:**

|| Répartition entre les compar- : log Koc: 3.2  
timents environnementaux

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

UNRTDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(oxfendazole, oxyclozanide)

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(oxfendazole, oxyclozanide)

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

### Code IMDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(oxfendazole, oxyclozanide)

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(oxfendazole, Oxyclozanide)

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(oxfendazole, Oxyclozanide)

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version 5.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 7942505-00013      Date de dernière parution: 12/08/2025  
Date de la première parution: 03/19/2021

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)  
CA. DSL : non établi(e)  
CN IECSC : non établi(e)

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

---

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Oxfendazole / Oxyclozanide Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/08/2025
5.0	05/09/2026	7942505-00013	Date de la première parution: 03/19/2021

---

précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/09/2026  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F